



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

### Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Établi en application de la résolution 2014/4 du Conseil économique et social, le présent rapport décrit les progrès accomplis dans les domaines prioritaires du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, ainsi que les lacunes immenses qui subsistent dans certains domaines. Il met en évidence les progrès accomplis pour ce qui est de faire reculer la pauvreté et la faim, de créer des emplois, d'améliorer l'éducation et la santé, de promouvoir l'égalité des sexes, de stimuler la productivité agricole, d'investir dans l'infrastructure, d'améliorer la gouvernance et de mobiliser des ressources pour un développement sans exclusive et traite également des politiques visant à promouvoir des transformations économiques.



## I. Introduction

1. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) présente une vision commune de l'avenir politique, social et économique de l'Afrique. Ancré dans les domaines prioritaires que sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la gestion des ressources nationales, l'intégration régionale et l'infrastructure, le développement humain, la gouvernance économique et la gouvernance des entreprises, il établit que l'intégration régionale est indispensable à la transformation du continent, comme y sont nécessaires l'autonomisation des femmes, le renforcement des capacités, la création de partenariats avec le secteur privé et l'adoption des technologies de l'information et de la communication, autant de questions transversales.

2. L'Agenda 2063 de l'Union africaine et la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 décrivent un programme de développement encore plus ambitieux pour l'Afrique. L'Agenda 2063 veut permettre à l'Afrique de surmonter des problèmes persistants ou nouveaux en faisant fond sur les résultats déjà obtenus. Il veut ouvrir une ère nouvelle où les Africains assument et maîtrisent leur développement, en l'axant sur l'être humain, en veillant à ce qu'il soit durable et en lui donnant pour finalité une Afrique prospère, intégrée et unie. La Position commune africaine traduit les aspirations des peuples africains et représente leur contribution au débat mondial sur l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

3. Depuis l'adoption du NEPAD, l'Afrique a continué de faire de sérieux progrès socioéconomiques. Grâce à une croissance soutenue, les classes moyennes africaines ont pris de l'ampleur. La pauvreté recule, tandis que la situation s'améliore sur les plans de l'éducation, de la santé et de l'égalité des sexes. La stabilité économique s'est également traduite par un afflux record d'investissements dont le montant est estimé à 80 milliards de dollars des États-Unis rien que pour 2014. Des progrès impressionnants ont été accomplis en ce qui concerne l'accessibilité et la qualité des services publics, notamment la distribution d'eau potable et l'assainissement. L'investissement dans l'infrastructure a considérablement augmenté et les institutions nationales et sous-régionales gagnent en qualité et en efficacité. Les pays adoptent davantage de politiques qui favorisent l'industrialisation et une transformation structurelle de l'économie qui favorise la création d'emplois et l'élimination de la pauvreté.

4. Ces gains ont été obtenus tandis que nombre des pays de la région connaissaient une décennie de forte croissance économique. La reprise économique mondiale reste fragile et inégale, mais l'économie des pays du continent devrait, dans l'ensemble, croître de 3,4 % en 2014 et de 4,6 % en 2015. Plus des deux tiers des pays de la région enregistrent une croissance ininterrompue depuis plus de 10 ans<sup>1</sup>. Cette croissance s'appuie sur une forte demande extérieure de produits de base, des politiques macroéconomiques propices, une consommation intérieure accrue, un climat extérieur favorable et une forte augmentation de l'investissement public et privé dans l'infrastructure, les ressources naturelles, l'agriculture et les services.

---

<sup>1</sup> Voir, *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2014* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.14 II.C.2).

5. Ces récents progrès sont certes bienvenus, mais de grandes difficultés subsistent. La persistance de niveaux élevés de pauvreté est extrêmement préoccupante. Les chocs provoqués par les crises financière et économique mondiales, l'instabilité du prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les épidémies et les catastrophes environnementales, ainsi que de nouveaux problèmes concernant la gouvernance, la paix et la sécurité, tels que le terrorisme, la traite d'êtres humains et le trafic d'armes et de drogue, ont exacerbé les inégalités, renforcé les facteurs de vulnérabilité et aggravé l'exclusion.

## II. Réalisations de l'Afrique en matière de développement social

### A. Élimination de la pauvreté

6. La stabilité et la croissance économiques ont fait espérer que la croissance, si elle était équitable et profitait à tous, entraînerait des améliorations tangibles du niveau de vie et des indicateurs de développement social sur tout le continent. Mais bien qu'elle comprenne 11 des 20 pays du monde dont l'économie croît le plus vite, l'Afrique a encore beaucoup à faire pour parvenir à une prospérité qui bénéficie au plus grand nombre et pour réduire la pauvreté et les inégalités. Selon les nouvelles estimations relatives à la pauvreté dans le monde que la Banque mondiale a publiées en octobre 2014 pour l'année 2011, quelque 39,6 % des Africains (437,1 millions de personnes) avaient moins de 1,25 dollar par jour pour vivre, contre 46,6 % (295,8 millions de personnes) en 1990. Cette évolution indique que, malgré les efforts collectifs, l'Afrique ne réduira pas de moitié d'ici à 2015 la proportion de sa population qui vit dans l'extrême pauvreté.

7. Au niveau sous-régional, la situation n'est pas la même partout. L'Afrique du Nord a réussi à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (de 11,7 % en 1990 à 4,4 % en 2011) bien que plus de personnes vivent dans la pauvreté en 2011 (18,6 millions) qu'en 1990 (7,02 millions), notamment en raison de la croissance démographique. En Afrique subsaharienne, les progrès ont été plus lents. Quelque 47 % de la population (415,4 millions de personnes) avaient moins de 1,25 dollar par jour pour vivre en 2011, contre 48,2 % (413,7 millions) en 2010 et 56,6 % (289,7 millions) en 1990. Selon les projections, la proportion de la population d'Afrique subsaharienne ayant moins de 1,25 dollar par jour pour vivre devrait tomber à 40,9 % en 2015 et à 34,2 % en 2020<sup>2</sup>. Les pays les moins avancés d'Afrique ont le taux de pauvreté le plus élevé : en 2011, 50,3 % de leur population avait moins de 1,25 dollar par jour pour vivre.

8. Au niveau des pays, les progrès sont également variables. Entre 1990 et 2011, le taux de pauvreté a augmenté dans 11 pays<sup>3</sup> et baissé dans 36 autres. Parmi les pays où il a diminué, 13 ont atteint l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la proportion de la population ayant moins de 1,25 dollar par jour pour vivre : l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Botswana, Djibouti, l'Égypte, le Ghana, la Guinée, le Maroc, la Mauritanie, la Namibie, le Soudan, le Swaziland et la Tunisie.

<sup>2</sup> Voir Groupe de la Banque mondiale, *Global Monitoring Report 2014-2015: Ending Poverty and Sharing Prosperity* (Washington, Banque mondiale, 2014).

<sup>3</sup> Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Nigéria, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Togo et Zambie.

9. La croissance a eu une incidence clairement variable sur la pauvreté. Alors que l'Angola, l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, le Mozambique et la République démocratique du Congo figurent parmi les 10 pays du monde dont la croissance a été la plus rapide, leur taux global de pauvreté a augmenté, passant de 62,3 % en 1990 à 63,4 % en 2002, avant d'être ramené à 51,1 % en 2011. En chiffres absolus, le nombre de pauvres a augmenté dans ces pays, passant de 77 millions en 1990 à 111,9 millions en 2002 et 116 millions en 2011. Seul le Ghana a réussi à réduire de plus de moitié le taux de pauvreté, le ramenant de 50,5 % en 1990 à 18 % en 2011. Le taux de pauvreté a aussi augmenté dans d'autres pays à croissance rapide. En Zambie, par exemple, il est passé de 60,3 % en 1990 à 73,2 % en 2011. Durant la même période, il est passé de 68,5 % à 70,2 % au Libéria et de 56,3 % à 84 % en République démocratique du Congo. Au Nigéria, première puissance économique d'Afrique, il est resté inchangé : il s'élevait à 60,4 % en 1990 et à 60,1 % en 2011, et le nombre de pauvres a augmenté, passant de 55,1 millions en 1990 à 98,6 millions en 2011. Le cas de l'Éthiopie, pays à croissance rapide mais moins riche en ressources, est sans doute indicatif de l'incidence d'une croissance fondée sur le développement agricole : ce pays a considérablement réduit son taux de pauvreté, qui a été ramené de 62,1 % en 1990 à 36,8 % en 2011.

10. Les résultats variables obtenus en matière de réduction de la pauvreté en Afrique s'expliquent par des taux de croissance économique différents mais aussi par des différences dans la qualité et la répartition des fruits de la croissance. En particulier, la croissance n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois productifs pour suivre la croissance démographique. De plus, les groupes sociaux pauvres et défavorisés du continent ont un accès limité ou insuffisant à un enseignement de qualité, aux soins de santé et aux moyens de production tels que la terre et le crédit. Cela a aggravé les inégalités et l'exclusion sociale et entravé l'augmentation de la productivité des petites exploitations agricoles. Dans les pays riches en ressources, la croissance a été principalement alimentée par l'exportation de produits de base, sans que l'industrialisation gagne du terrain et où que la prospérité profite à tous. De plus, dans certains pays les politiques sociales et macroéconomiques n'ont pas suffisamment pris en compte les questions d'emplois et de répartition de la richesse, ce qui contribue à la création d'un grand nombre d'emplois vulnérables et informels.

11. Pour que les pays africains puissent réduire sensiblement leur taux de pauvreté, il faut qu'ils aient une croissance durable et qu'ils transforment la structure de leur économie de sorte qu'une part importante de la main-d'œuvre soit transférée de secteurs peu productifs tels que l'agriculture et le secteur informel, aux industries manufacturières et au secteur des services. De plus, des politiques publiques ciblées et efficaces sont nécessaires pour promouvoir des modèles de croissance qui garantissent des chances égales aux groupes défavorisés et tiennent compte des questions de répartition de la richesse. Les politiques nationales doivent prendre en considération les aspects de la pauvreté qui ne sont pas liés au revenu et reposer sur une compréhension nuancée des groupes auxquels appartiennent les pauvres, des endroits où ils vivent, des moyens à employer pour les atteindre et des obstacles structurels qui les empêchent de sortir de la pauvreté. Elles doivent aussi tenir compte des répercussions que les défaillances du marché, telles que les crises économiques, alimentaires et énergétiques mondiales, et les changements climatiques, ont pour les personnes vivant dans la pauvreté et les membres des autres groupes sociaux défavorisés. Moyennant l'adoption de politiques prenant ces

facteurs en considération, la croissance pourra contribuer davantage à la réduction de la pauvreté.

12. Les estimations de la Banque mondiale laissent espérer que l'Afrique subsaharienne pourra réduire son taux de pauvreté à 19,2 % (soit 202,5 millions de personnes) d'ici à 2030 si chaque pays conserve une croissance annuelle par habitant de 4 % et si la répartition des revenus n'est pas modifiée. Dans ce cas de figure, seuls le Burundi, Madagascar, le Malawi, la République démocratique du Congo et la Zambie devraient avoir un taux de pauvreté supérieur à 30 % d'ici à 2030. Les efforts de réduction de la pauvreté pourraient, dans un avenir proche, être compromis par une multitude de facteurs tels que des récessions économiques mondiales, des variations brutales des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, les changements climatiques, l'instabilité politique, des conflits et de grandes épidémies<sup>4</sup>. L'incidence des changements climatiques sur le développement général des pays d'Afrique est particulièrement préoccupante. Une grande majorité de la population de ces pays tire une part importante de ses revenus de secteurs sensibles au climat, tels que l'agriculture, la pêche et le tourisme.

## B. Stimuler la productivité agricole

13. Le nombre de personnes souffrant de la faim en Afrique est passé de 217 millions pour la période 2008-2010 à 227 millions pour la période 2012-2014, alors qu'à l'échelle mondiale le nombre de personnes sous-alimentées diminuait, passant de 840 à 805 millions<sup>5</sup>. Plus d'un quart des personnes sous-alimentées dans le monde vivent en Afrique subsaharienne. En Afrique du Nord, le bilan reste positif, la sous-région étant parvenue à maintenir la prévalence de la faim à moins de 5 %. Au Sahel par contre, le nombre de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire a augmenté, passant de 11,3 millions en 2013 à 20 millions en 2014. Cette situation est imputable notamment à la dégradation de la situation alimentaire dans le nord du Nigéria, dans le nord du Cameroun et au Sénégal. À eux seuls, ces trois pays comptent plus de 40 % du nombre total de personnes touchées. Au Niger, une nouvelle dégradation de la situation ajoutera en 2014 près d'un million de personnes au nombre des victimes de l'insécurité alimentaire en 2013. Les taux de malnutrition demeurent largement inchangés dans toute la région, à l'exception du Burkina Faso, où le nombre des victimes de malnutrition aiguë et d'insécurité alimentaire a considérablement baissé<sup>6</sup>.

14. Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle est l'un des principaux objectifs du NEPAD. Compte tenu de l'ampleur de sa contribution au produit intérieur brut (PIB) et du nombre de personnes qui en dépendent, l'agriculture est, en Afrique, le secteur le plus prometteur pour l'élimination de la pauvreté. Pour la période 2003-2015, on estime que, grâce à une stratégie d'industrialisation tirée par l'agriculture, une croissance annuelle de 1 % du PIB par habitant induite par la

<sup>4</sup> Voir Banque mondiale, *Policy Research Report: A Measured Approach to Ending Poverty and Boosting Shared Prosperity: Concepts, Data and the Twin Goals* (Washington, 2014).

<sup>5</sup> Voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM), *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde : créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition* (Rome, FAO, 2014).

<sup>6</sup> Voir [https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/SRP\\_2014-2016\\_Sahel.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/SRP_2014-2016_Sahel.pdf). En anglais seulement.

croissance agricole réduit de 1,7 % par an en Éthiopie et de 1,8 % par an au Ghana la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté<sup>7</sup>. L'agriculture n'a pas seulement pour effet direct d'améliorer la sécurité alimentaire, d'élever les revenus et de réduire la pauvreté; elle emploie également près de 60 % de la population africaine. Pour ce qui est de son incidence globale sur la croissance, l'agriculture représente à elle seule 30 % du PIB du continent et 50 % de ses exportations. Au niveau des différents pays, la contribution de l'agriculture au PIB en 2012 se situait dans une fourchette allant de 57 % en Sierra Leone et 56 % au Tchad à 3 % en Afrique du Sud et 2 % aux Seychelles<sup>8</sup>.

15. En dépit de l'importance considérable et de l'immense potentiel du secteur, les chiffres relatifs aux dépenses agricoles révèlent que l'agriculture souffre d'une insuffisance chronique d'investissements à long terme. Depuis 2003, 13 pays seulement ont atteint ou dépassé au moins une année l'objectif consistant à consacrer au moins 10 % de leurs ressources budgétaires à l'agriculture. Treize autres pays ont consacré 5 à 10 % de leur budget à l'agriculture. Ces tendances ont fortement compromis les efforts déployés par l'Afrique pour nourrir sa population, éliminer la pauvreté, et devenir un grand exportateur mondial de produits de base agricoles. L'Afrique est aujourd'hui importatrice nette de produits alimentaires. Les conséquences de ce délaissement de l'agriculture se sont conjugués à la croissance de la population et à l'expansion de la classe moyenne pour alourdir encore la facture des importations africaines de denrées alimentaires. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la facture des importations africaines de denrées alimentaires est passée, au cours des 20 dernières années, de 7,5 milliards de dollars à plus de 44 milliards de dollars par an<sup>9</sup>.

16. La transformation du secteur agricole de l'Afrique demeure par conséquent une priorité de premier rang pour les dirigeants de ce continent. À l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PPDAA), les chefs d'État africains ont déclaré 2014 « Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique ». Selon l'agence de planification et de coordination du NEPAD, la production agricole a progressé en Afrique de plus de 10 % par an en moyenne depuis la création du PPDAA, contre moins de 2 % par an au cours de la décennie précédente. Depuis 2003, le taux annuel moyen de croissance du PIB agricole a été de presque 4 %, ce qui est considérablement supérieur aux valeurs enregistrées au cours des décennies précédentes.

17. Pour les pays d'Afrique, la transformation de l'économie passe nécessairement par une vaste transformation du secteur agricole. Il s'agit là de deux processus indissociables, qui présentent d'immenses possibilités pour le développement de liens essentiels en amont comme en aval au sein des économies nationales et sous-régionales. Le développement connexe des entreprises, du marketing et de la logistique dans le secteur alimentaire et agroalimentaire local entraîne, pour les catégories sociales défavorisées d'Afrique, une amélioration des perspectives de

<sup>7</sup> Voir X. Diao, P. Hazell et J. Thurlow, « The role of agriculture in African development », *World Development*, n° 38(10) (Elsevier, 2010).

<sup>8</sup> Voir Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, édition 2014 (Washington, 2014).

<sup>9</sup> Voir [www.fao.org/about/who-we-are/director-gen/faodg-statements/detail/fr/c/237214/](http://www.fao.org/about/who-we-are/director-gen/faodg-statements/detail/fr/c/237214/).

création d'emplois et de hausse des salaires. Pour promouvoir l'activité de transformation et la création de valeur ajoutée à l'échelon local, les pays concernés doivent stimuler la productivité agricole, améliorer les infrastructures reliant les producteurs aux marchés et orienter les investissements privés vers le secteur local de la transformation des produits de base agricoles tels que la noix de cajou, la fève de cacao, le manioc et le riz. Pour accroître la demande de produits agricoles transformés sur place, les administrations nationales devront améliorer les normes et offrir aux exploitants agricoles le soutien dont ils ont besoin pour lutter contre les maladies des plantes et les parasites. La coopération Nord-Sud, à l'image du partenariat entre pays africains, l'Agence des États-Unis pour le développement international et Partners in Food Solutions, peut également profiter au secteur local de la transformation et améliorer la sécurité alimentaire en transférant une expertise technique et commerciale aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires d'Afrique. La coopération Sud-Sud peut elle aussi ouvrir de nouvelles possibilités d'apprentissage mutuel dans le domaine agricole et de transfert de nouvelles technologies, en se concentrant sur la coopération économique, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture familiale, la recherche scientifique et l'innovation.

18. C'est ce qu'ont souligné les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à la vingt-troisième session ordinaire de l'Union qui s'est tenue en juin 2014 à Malabo. À cette session, qui était centrée sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, les chefs d'État ont réaffirmé la priorité qu'ils accordaient à l'élimination de la pauvreté et de la faim, au développement de marchés agricoles dynamiques, à la diffusion des sciences et technologies agricoles et au retour de l'Afrique à son ancien statut d'exportatrice nette de produits agricoles et alimentaires.

19. Pour que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique soit un succès durable, il faudra redoubler d'efforts pour améliorer l'accès de tous les agriculteurs, et notamment des femmes, à la terre, au crédit, aux semences et aux engrais. Il faudra également que les gouvernements améliorent rapidement l'offre de services d'appui à l'agriculture; qu'ils associent plus étroitement les organisations agricoles, y compris les coopératives, à l'élaboration de politiques agricoles inclusives; qu'ils facilitent l'adoption de nouvelles technologies agricoles; et qu'ils mettent rigoureusement en place des politiques favorisant le commerce intra-africain de produits agricoles. Les efforts consentis en la matière par un nombre croissant de pays d'Afrique sont particulièrement bienvenus. Le Nigéria a lancé en 2012 un programme intitulé « Agriculture Transformation Agenda » visant à faire du secteur agricole un moteur de création d'emplois et de richesse qui garantisse également la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Gouvernement nigérian a par ailleurs conçu un « porte-monnaie électronique » qui permet aux agriculteurs de recevoir, au moyen de leur téléphone portable, des bons à valoir sur des intrants agricoles subventionnés. L'Éthiopie, quant à elle, a établi un partenariat avec l'Agency for International Development des États-Unis et DuPont afin de mettre en œuvre un projet de 90 millions de dollars consistant à distribuer des semences de maïs à 35 000 agriculteurs pour leur permettre d'accroître leur production.

## C. Création d'emplois

20. En dépit des bons résultats économiques enregistrés par l'Afrique au cours de ces 10 dernières années, les perspectives d'une croissance soutenue de l'emploi restent faibles. En Afrique subsaharienne, le taux de chômage total a légèrement baissé (de 7,7 % en 2009 à 7,6 % en 2014) et devrait encore baisser légèrement en 2015, pour s'établir à 7,5 %. La part de l'emploi précaire dans l'emploi total reste par ailleurs très élevée, puisqu'elle atteignait 77,4 % en 2013. Chez les hommes, le taux de chômage a baissé, passant de 7,1 % en 2009 à 6,9 % en 2014, et devrait continuer sur cette voie, pour s'établir à 6,8 % en 2015, tandis que chez les femmes, il n'y a eu aucune amélioration. Le taux de chômage des femmes, qui était de 8,4 % en 2014 comme en 2009, devrait rester inchangé en 2015. De même, le chômage des jeunes demeure élevé. Or on estime qu'au cours de la prochaine décennie, quelque 11 millions de jeunes afflueront chaque année sur le marché du travail, rien qu'en Afrique subsaharienne. Outre ces problèmes de chômage, de nombreux pays doivent aussi continuer à faire face à un effritement de la part du revenu du travail, qui aggrave les écarts de salaires et les inégalités de revenus au niveau national<sup>10</sup>.

21. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le taux de chômage total est passé de 10,4 % en 2009 à 11,5 % en 2014 et l'on n'attend aucune amélioration en 2015. La ventilation par sexe révèle que le taux de chômage des hommes est passé de 8,2 % à 9,0 % entre 2009 et 2014 et devrait amorcer une légère décrue, pour s'établir à 8,9 % en 2015. Chez les femmes et les jeunes, on constate la persistance de taux de chômage structurel extrêmement élevés. Dans le cas des femmes, ce taux est passé de 18,9 % en 2009 à 21,1 % en 2014 et ne devrait pas évoluer en 2015. Le taux de chômage des jeunes reste le plus élevé du monde; après être passé de 23,8 % en 2009 à 28,6 % en 2014, il devrait atteindre 28,8 % en 2015. Rien qu'en Afrique du Nord, il dépassait 29 % en 2013, ce qui fait de ce problème l'un des plus grands défis socioéconomiques à relever dans cette sous-région<sup>10</sup>.

22. Pour faire face à la crise du chômage, des efforts ont été déployés, au niveau national comme au niveau continental, pour placer la création d'emplois au centre de programmes de développement intégrés. En 2004, les dirigeants africains ont adopté la Déclaration et le Plan d'action de Ouagadougou sur la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté, dont les objectifs ont été repris dans l'Agenda 2063. On s'accorde de plus en plus à reconnaître, dans les milieux politiques, que la mise en œuvre des priorités, programmes et projets définis pour l'Afrique est source de croissance créatrice d'emplois. Les différents pays estiment par ailleurs qu'une croissance économique forte est nécessaire à une puissante dynamique de création d'emplois mais ne saurait constituer une condition suffisante. Pour créer plus d'emplois et de meilleure qualité, il faudra des efforts concertés de diversification des économies. Ces efforts permettront d'ajouter de la valeur aux produits de base et de réduire l'incidence du travail informel.

23. C'est pourquoi l'industrialisation, en tant qu'impératif, constitue un objectif clé du NEPAD et de l'Agenda 2063. L'idée consistant à faire de la transformation économique le modèle consensuel de développement de l'Afrique a reçu l'adhésion des plus hautes instances politiques. En 2008, les dirigeants politiques africains ont adopté un Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique.

<sup>10</sup> Voir Organisation internationale du Travail (OIT), *Tendances mondiales de l'emploi 2014 : vers une reprise sans emplois?* (Bureau international du Travail, Genève, 2014).

L'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement sont unanimes à considérer que l'Afrique doit s'industrialiser rapidement si elle veut stimuler sa croissance, profiter des avantages de la mondialisation, élever le niveau de vie de sa population, créer des emplois et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

24. La volonté politique de promouvoir un développement inclusif et transformateur a été réaffirmée à la trente-quatrième réunion ordinaire au sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui s'est tenue à Victoria Falls (Zimbabwe), ainsi que lors des éditions 2013<sup>11</sup> et 2014<sup>12</sup> de la réunion annuelle conjointe la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA. Lors de ces rencontres, les dirigeants se sont forgé la conviction que l'industrialisation est l'une des voies les plus viables vers une croissance et un développement créateurs d'emplois, et qu'elle constitue un préalable essentiel à la transformation structurelle de l'Afrique.

25. La double tâche consistant, d'une part, à promouvoir une croissance soutenue et pleinement inclusive et, d'autre part, à créer des emplois de qualité, est un passage obligé de la transformation structurelle de l'Afrique. Pour l'accomplir, il faudra mettre en œuvre avec détermination des politiques coordonnées, intégrées et fonctionnant en synergie, dans les domaines macroéconomique, social, commercial, de l'investissement et du marché du travail. Les mesures prises pour promouvoir l'égalité des chances des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des autres groupes sociaux démesurément touchés par l'exclusion et la précarité sont tout aussi importantes. Des partenariats public-privé et un engagement visionnaire des dirigeants seront également nécessaires; en outre, l'État devra jouer un rôle déterminant pour créer un environnement favorable. Il lui appartiendra notamment de faciliter l'accès à l'énergie, ainsi que de construire des routes, des ports, des écoles et des hôpitaux et d'assurer l'ordre et la sécurité. Les progrès dans ces domaines sont de nature à inciter le secteur privé à investir dans l'industrialisation de l'Afrique, gage d'une diversification économique et d'une modernisation technologique qui permettront d'accroître la productivité, de renforcer la compétitivité des exportations africaines et d'améliorer les conditions de vie des populations.

## D. Éducation

26. La scolarisation des enfants progresse sur tout le continent. Dans de nombreux pays cependant, des inégalités entre les sexes persistent pour ce qui est de l'achèvement de la scolarité, des acquis de l'apprentissage et de l'éducation secondaire et tertiaire. En Afrique subsaharienne, le taux de scolarisation net est passé de 52 % en 1990 à 60 % en 2000 et 78 % en 2012. Le nombre des enfants inscrits à l'école primaire a plus que doublé entre 1990 et 2012, passant de 62 millions à 149 millions. Ces progrès auraient pu être encore plus satisfaisants si les taux d'abandon scolaire étaient moins élevés : trois élèves sur cinq seulement

<sup>11</sup> Voir [www.uneca.org/sites/default/files/document\\_files/ministerial-statement\\_0.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/document_files/ministerial-statement_0.pdf).

<sup>12</sup> Voir [www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/COM/com2014/ministerial\\_statement.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/COM/com2014/ministerial_statement.pdf).

achèvent le cycle primaire. L'Afrique du Nord, par contre, a presque atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous puisque son taux de scolarisation net est passé de 90 % en 2000 à 99 % en 2012.

27. Le nombre des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire a augmenté de 35 % en 2012 en raison de la croissance démographique. On estime à 33 millions le nombre des enfants de cette tranche d'âge qui n'étaient pas scolarisés cette année-là, dont 56 % étaient des filles. Une proportion importante des enfants non scolarisés vient de milieux défavorisés, est handicapée ou vit dans des pays touchés par un conflit.

28. S'il est vrai qu'un solide cycle primaire apprend à bien lire et compter, ces compétences élémentaires et fondamentales sont insuffisantes pour assurer la transformation économique de l'Afrique. De nombreux pays sont confrontés à une importante pénurie de travailleurs qualifiés dans des secteurs essentiels pour leur développement national, tels que les industries extractives, le bâtiment-travaux publics, les technologies de l'information et de la communication, la santé, l'enseignement supérieur et l'agriculture. Faute de disposer sur place d'une main-d'œuvre qualifiée, ils continuent d'exporter des produits de base non transformés. Il s'ensuit également que peu d'emplois corrects sont créés sur le continent. Pour trouver des solutions de long terme aux innombrables problèmes auxquels se heurte le développement de l'Afrique, il faudra consentir les investissements nécessaires pour améliorer la qualité de l'éducation sans se limiter au cycle primaire, mais en partant de la petite enfance et en allant jusqu'aux cycles secondaire et tertiaire, sans oublier l'enseignement technique et professionnel. C'est ainsi que l'on pourra développer les compétences de la population active et renforcer les capacités nationales de recherche-développement.

29. Une éducation tertiaire et supérieure de bonne qualité couvrant tout l'éventail des disciplines, depuis les humanités et les sciences sociales jusqu'aux sciences, aux techniques, au génie et aux mathématiques, jouera un rôle irremplaçable dans la constitution d'une population active hautement qualifiée et capable de trouver des solutions locales et durables aux problèmes de l'Afrique. L'universalisation de l'enseignement primaire est certes un important facteur de progrès, mais l'insuffisance actuelle de l'investissement dans l'expansion des établissements d'enseignement supérieur continue de compromettre la compétitivité des économies africaines. Les investissements dans la généralisation et la qualité de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur sont complémentaires.

30. Pour combler ces lacunes, le NEPAD privilégie l'investissement à tous les niveaux de l'éducation, y compris l'enseignement supérieur et celui des sciences et des techniques. Il est de plus en plus avéré que l'investissement dans ces domaines est important pour les économies et permet d'élargir l'éventail des compétences nationales. *A contrario*, la persistance de taux élevés de mortalité maternelle et infantile dans plusieurs pays et l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone illustre bien les effets ravageurs que la pénurie de personnel médical et autres professionnels peut avoir sur l'économie des pays concernés.

31. Les pays d'Afrique devraient s'efforcer à titre prioritaire de combler l'écart considérable qui s'est creusé entre le continent et les autres grandes régions du monde du point de vue du ratio entre le nombre de chercheurs et le nombre d'habitants. Le Nigéria et le Burkina Faso, par exemple, comptent respectivement 38 et 45 spécialistes de la recherche-développement par million d'habitants. En

Amérique latine, ce rapport est d'environ 481 par million d'habitants et en Asie de l'Est, il est de 1 714 par million d'habitants<sup>13</sup>. Pour combler cet écart, il faudra que les stratégies nationales et les partenaires internationaux continuent de renforcer l'enseignement primaire et de développer les cycles supérieurs. Le projet de Centres d'excellence africains lancé par la Banque mondiale s'inscrit dans cette perspective. La Banque mondiale a approuvé une enveloppe initiale de 150 millions de dollars pour financer 19 centres d'excellence au sein d'universités situées au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana, au Nigéria, au Sénégal et au Togo, afin de permettre aux jeunes de ces pays d'acquérir de nouvelles compétences scientifiques et techniques, notamment dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques, de l'agriculture et de la santé. Étant donné la forte demande de compétences dans ces domaines, ces centres d'excellence amélioreront considérablement les perspectives d'emploi de leurs futurs diplômés.

## E. Santé

32. L'un des principaux objectifs du NEPAD est de réduire le fardeau que le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et diverses autres maladies transmissibles font peser sur l'Afrique. Pour cela, il faudra renforcer sensiblement les systèmes de santé, augmenter les taux de vaccination et accroître l'offre de médicaments d'un coût abordable. Les pays continuent de faire des progrès dans la lutte contre plusieurs maladies graves qui tuent chaque année un nombre élevé d'habitants. Ces progrès ont entraîné une augmentation importante du taux de vaccination des enfants et du nombre des personnes bénéficiant de thérapies antirétrovirales. Le nombre des décès maternels et infanto-juvéniles (enfants de moins de 5 ans) et celui des décès pour cause de paludisme et de VIH/sida ont également diminué.

33. Les dix dernières années ont vu une baisse sensible des taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile. Ainsi, l'Afrique subsaharienne a vu son taux de mortalité maternelle baisser de 3,6 % par an entre 2005 et 2013, contre 2,5 % seulement par an entre 1990 et 2005. Cela ne l'empêche pas d'afficher encore aujourd'hui le taux de mortalité maternelle le plus élevé du monde. Entre 1990 et 2013, le nombre annuel de décès maternels dus à des complications associées à la grossesse et à l'accouchement est passé de 990 décès à 510 décès pour 100 000 naissances vivantes<sup>14</sup>. À ce rythme, le continent sera très loin d'avoir atteint l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire des trois quarts le taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015.

34. Les taux de survie des enfants se sont eux aussi améliorés. Ainsi, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 177 décès à 98 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2012. Au cours des deux dernières décennies, la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'est accélérée, passant d'une baisse de 0,6 % par an sur la période 1990-1995 à une baisse de 4,2 % par an sur la période 2005-2012<sup>15</sup>. Par comparaison, la

<sup>13</sup> Voir <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/04/15/world-bank-centers-excellence-science-technology-education-africa>.

<sup>14</sup> Nations Unies, *Rapport de 2014 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* (New York, 2014).

<sup>15</sup> Organisation mondiale de la Santé, *Statistiques sanitaires mondiales 2014* (Genève, 2014). En anglais seulement.

mortalité infanto-juvénile à l'échelle mondiale a baissé de 1,2 % par an et 3,8 % par an au cours des mêmes périodes. Seuls trois pays de la région africaine<sup>16</sup> de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont atteint l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Six pays pourront atteindre cet objectif s'ils maintiennent leur taux de réduction actuel, 21 pays sont au moins à mi-chemin de l'objectif et 16 autres ont encore plus de la moitié du chemin à faire.

35. Entre 2000 et 2012, dans la région africaine de l'OMS, le nombre de nouveaux cas de paludisme a baissé de 31 % et le taux de mortalité par paludisme a baissé de 49 %. Cette région n'en est pas moins restée celle qui est la plus affectée par cette maladie, puisqu'elle accueille 80 % des 207 millions de cas de paludisme et 90 % des 627 000 décès par paludisme estimés dans le monde<sup>15</sup>. Pour mesurer les progrès accomplis, il suffit de mentionner qu'entre 2000 et 2012, les actions contre le paludisme ont sauvé la vie de quelque 3 millions d'enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne<sup>14</sup>.

36. Le nombre des décès liés au sida et celui des nouvelles infections par le VIH ont eux aussi baissé. En Afrique subsaharienne, le nombre des décès liés au sida a baissé de 39 % entre 2005 et 2013, et l'on estime à 4,8 millions le nombre des décès qui ont été évités depuis 1995. Quant au nombre des nouvelles infections par le VIH, il a baissé de 33 % entre 2005 et 2013<sup>17</sup>.

37. Cette réduction du nombre des décès liés au sida et de la prévalence de cette maladie peut être directement attribuée à une plus large diffusion des médicaments antirétroviraux. Des partenaires comme le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) ont joué un rôle crucial sur ce plan. Grâce à ces partenaires, des médicaments antirétroviraux ont pu être achetés et distribués à plus de 5,5 millions de personnes. Une meilleure diffusion de ces médicaments auprès des femmes enceintes vivant avec le VIH/sida a entraîné des réductions spectaculaires du nombre des nouvelles infections par le VIH chez les enfants. Au Malawi, le taux d'infection chez les enfants a baissé de 67 %. Les nouvelles infections chez les enfants ont également baissé de plus de 50 % en Afrique du Sud, au Botswana, en Éthiopie, au Ghana, au Mozambique, en Namibie et au Zimbabwe<sup>17</sup>.

38. Les progrès accomplis pour alléger le fardeau que les maladies font peser sur l'Afrique restent lents et fragiles en raison de l'inadéquation des systèmes de santé et de l'insuffisance des moyens techniques et des actions sanitaires mis en œuvre contre des maladies qui touchent principalement les catégories défavorisées de la population et les pauvres. Pour alléger encore plus ce fardeau, il faudrait aussi réduire sensiblement la pauvreté et les inégalités, car la plupart des maladies sont étroitement liées au dénuement, et notamment à la malnutrition, au défaut d'accès à l'eau potable, à l'absence d'assainissement et à la pollution à l'intérieur des habitations. De plus, l'amélioration de la santé de la population dépend étroitement du volume des crédits publics affectés au secteur de la santé. Des données disponibles sur les dépenses de santé il ressort que six seulement des 43 pays passés

<sup>16</sup> Voir <http://www.afro.who.int/fr/pays.html>.

<sup>17</sup> Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, *The Gap Report* (Genève, 2014). En anglais seulement.

en revue ont tenu l'engagement qu'ils ont pris à Abuja de consacrer 15 % de leur budget national à la santé entre 2010 et 2012<sup>18</sup>.

39. Les acquis sanitaires de l'Afrique sont fragilisés par un certain nombre de maladies tropicales mal soignées. La récente épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone est particulièrement préoccupante. En effet, non seulement elle prélève un lourd tribut de vies humaines et condamne les personnes et les communautés touchées à la stigmatisation et à l'exclusion sociale, mais encore elle a un impact considérable sur le progrès économique et social des pays où elle sévit.

40. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estimait qu'en août 2014 environ 1,3 million de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Les restrictions à la liberté de circulation qui ont été imposées pour enrayer la propagation du virus Ebola ont réduit la main-d'œuvre disponible et perturbé le commerce et les échanges transfrontaliers<sup>19</sup>. Les pénuries, les achats effectués sous l'emprise de la panique et la spéculation vont probablement aggraver l'insécurité alimentaire. Pendant la première semaine du mois d'août, le prix du manioc, qui est un aliment de base, a augmenté de 150 % à Monrovia. Les prix d'autres aliments de base comme le poisson, le riz et l'huile de palme ont également augmenté en Sierra Leone du fait de la pénurie d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles pour récolter la production de la principale région agricole du pays. Ces facteurs ont fortement touché des ménages déjà très vulnérables aux hausses des prix alimentaires.

41. En 2013, avant l'épidémie d'Ebola, la Sierra Leone était au deuxième rang et le Libéria au sixième rang du classement mondial des pays ayant connu la plus forte croissance de leur produit national brut. Il y a lieu de craindre que la peur suscitée par cette épidémie ne mette un terme à l'important flux d'investissements étrangers directs dont bénéficiaient jusque-là ces deux pays. La Banque mondiale estime que l'épidémie d'Ebola a déjà prélevé sur les économies concernées un tribut disproportionné sous forme de manque à produire, de déficit budgétaire, de hausse des prix, de baisse du revenu réel des ménages et d'aggravation de la pauvreté. Dans son scénario le plus pessimiste, la Banque mondiale prévoit que le taux de croissance de la Guinée pourrait passer de 4,5 % à 2,4 %, celui du Libéria de 5,9 % à 2,5 % et celui de la Sierra Leone de 11,3 % à 8 %<sup>20</sup>. La croissance économique de ces pays devrait donc ralentir en raison des perturbations qui handicapent des secteurs cruciaux pour leur économie et pour l'emploi, et qui sont dues à la peur de la contagion plutôt qu'à la maladie elle-même.

42. L'impuissance à contenir cette épidémie a mis en évidence l'inadéquation des systèmes sanitaires, l'insuffisance des ressources humaines, les inégalités face à la

<sup>18</sup> Organisation mondiale de la Santé, Global Health Expenditure Database, national health accounts indicators. Disponible à l'adresse <http://apps.who.int/nha/database>. En anglais seulement.

<sup>19</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Afrique de l'Ouest : l'épidémie d'Ebola menace les récoltes et fait flamber les prix alimentaires », Système mondial d'information et d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture, 2 septembre 2014. Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/news/story/fr/item/242226/icode/>.

<sup>20</sup> Banque mondiale, « The economic impact of the 2014 Ebola epidemic : short and medium term estimates for Guinea, Liberia, and Sierra Leone ». Working Paper n° 90748, 17 septembre 2014 (Washington, 2014). En anglais seulement.

santé et les liens qui existent entre pauvreté et maladie. Les pays pauvres continuent d'avoir du mal à se procurer, à un coût abordable, des médicaments, des connaissances et des technologies qui existent déjà pour répondre aux besoins sanitaires imprévus de leur population. Il existe des enseignements à tirer des succès remportés par le Nigéria et la République démocratique du Congo lorsqu'ils ont contenu la propagation de l'Ebola à l'intérieur de leurs frontières. En République démocratique du Congo, où le virus Ebola est apparu pour la première fois chez les humains dans les années 1970, chaque flambée de la maladie s'est caractérisée par un taux relativement faible de transmission entre humains. La plupart de ces flambées avaient lieu dans des villages reculés, ce qui aidait à lutter contre leur propagation. En s'appuyant sur l'expérience acquise lors d'épisodes précédents, le personnel médical a pu réagir rapidement et montrer aux communautés touchées comment maîtriser la contagion en modifiant leur comportement et en adaptant leurs coutumes. La République démocratique du Congo dispose sur place des compétences voulues, notamment en épidémiologie, en analyses de laboratoire et en soins médicaux, pour maîtriser les épidémies de maladie à virus Ebola<sup>21</sup>. C'est une situation très différente de celle que l'on trouve en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, où le personnel médical et la population n'avaient guère entendu parler de l'Ebola et où les agglomérations sont plus densément peuplées et reliées entre elles, ce qui a grandement facilité la propagation de cette maladie. Au Nigéria, les autorités ont réagi rapidement en déclarant un état d'urgence médical et en lançant immédiatement des opérations de recherche des contacts, des activités de traitement thérapeutique et une campagne d'information dans la presse.

43. À long terme, la lutte contre les maladies négligées imposera de créer des centres régionaux d'excellence axés sur les maladies tropicales, la recherche sur les politiques sanitaires et la mise en œuvre de politiques sur la base de données probantes. L'Afrique a besoin de solides systèmes de santé centrés sur les populations.

## **F. Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

44. Les pays d'Afrique font des progrès remarquables dans l'élimination des barrières faisant obstacle à la promotion des femmes et à leur contribution à la société. Il est de plus en plus admis qu'en favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, on met durablement l'Afrique sur la voie du développement. L'égalité des sexes offre des avantages considérables aux femmes et aux filles et favorise la croissance, l'élimination de la pauvreté et de la faim et le maintien de la paix et de la sécurité.

45. De nombreux problèmes restent certes à régler, mais les pays d'Afrique ont fait des progrès sensibles vers la parité des sexes dans l'éducation, même si ces progrès sont inégalement répartis sur le continent. Dans le cycle primaire, le taux de scolarisation des filles a augmenté, passant de 85 filles à 93 filles pour 100 garçons entre 1999 et 2011. Dans le cycle secondaire, cette augmentation a été presque nulle, puisque entre ces deux dates le taux de scolarisation des filles est passé de 82 filles à 83 filles pour 100 garçons. Le Burkina Faso et le Sénégal figurent parmi les quelques pays qui ont fait de rapides progrès vers la parité des sexes dans le cycle

---

<sup>21</sup> Gaël D. Mapanga *et al.*, « Ebola Virus Disease in the Democratic Republic of the Congo », *New England Journal of Medicine*, vol. 371, n° 22 (novembre 2014).

primaire alors même que leurs taux brut de scolarisation restaient parmi les plus faibles du monde. On ne peut cependant que s'étonner de ce que sur les 30 pays dans le monde qui affichent un taux de scolarisation des filles dans le cycle secondaire inférieur à 90 filles pour 100 garçons, 18 se trouvent en Afrique subsaharienne<sup>22</sup>. Pour augmenter le taux de scolarisation en général et parvenir à la parité des sexes dans l'enseignement, il faudrait adopter des politiques favorisant l'éducation des filles, la construction d'écoles équipées de toilettes convenables, la mobilisation des garçons et des filles appartenant à des milieux défavorisés, le lancement de campagnes d'information contre le travail des enfants et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

46. Sur le front politique, le nombre des femmes associées à la prise de décisions en matière politique et économique et à l'affectation des ressources a augmenté dans plusieurs pays. En 2014, 20 % des sièges des parlements d'Afrique étaient occupés par des femmes, et l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Sénégal et les Seychelles figurent parmi les 10 pays du monde qui affichent le pourcentage le plus élevé de femmes dans leurs parlements. Ce pourcentage va de 41 % en Afrique du Sud à 64 % au Rwanda<sup>23</sup>.

47. Pour que l'autonomisation des femmes, et notamment la généralisation de l'égalité des chances, puisse s'inscrire dans la réalité, il faudra une profonde transformation des normes, valeurs et attitudes sociales vis-à-vis du rôle des femmes dans les ménages et dans la société. À cet égard, des sondages d'opinion effectués dans 34 pays d'Afrique ont révélé un large soutien à l'égalité des femmes aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il existe aussi une acceptation très générale de l'aptitude des femmes à diriger. Soixante-huit pour cent des répondants considèrent que les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes de responsabilité politique. Parmi les hommes, un sondé sur trois seulement croit que seuls des hommes devraient occuper des positions d'autorité. Près des deux tiers des répondants considèrent que les familles dépourvues de moyens suffisants devraient envoyer leur enfant le plus doué à l'école au lieu d'envoyer systématiquement un garçon (15 %)<sup>24</sup>.

48. Malgré les bénéfices manifestes que l'autonomisation des femmes apporte à la société, les progrès sur ce front sont freinés par l'aggravation des inégalités, le taux de chômage disproportionné qui frappe les femmes, la violence et l'exploitation à caractère sexiste, et des taux de mariage précoce qui dépassent 30 % dans de nombreux pays<sup>25</sup>. En Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, par exemple, les principaux obstacles à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture sont l'accès au crédit, les décisions en matière de crédit, la charge de travail, l'acquisition, la cession ou le transfert d'actifs, la participation à la prise de

<sup>22</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, 2013/14 : enseigner et apprendre – Atteindre la qualité pour tous* (Paris, éditions UNESCO, 2014).

<sup>23</sup> Voir <http://ipu.org/wmn-f/world.htm>.

<sup>24</sup> A. Chingwete, S. Richmond et C. Aplin, « Support for African Women's Equality Rises », *Afrobarometer Policy Paper*, n° 8, 27 mars 2014.

<sup>25</sup> Union africaine, *Campagne pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique : appel à l'action* (2014).

décisions en matière de production et la maîtrise de l'emploi des revenus<sup>26</sup>. Éliminer ces obstacles pourrait faciliter la lutte contre la pauvreté et pour la sécurité alimentaire. Des études ont montré que quand les femmes ont le même accès aux moyens de production et aux services que les hommes, les rendements agricoles peuvent augmenter de 20 à 30 %<sup>27</sup>.

49. Pour consolider leurs acquis, les pays concernés devraient améliorer l'accès des femmes à des emplois corrects, au crédit et au microcrédit, adopter des politiques imposant un salaire égal à travail égal, et instituer l'égalité de droits en matière de propriété foncière et immobilière et de succession. Ils devraient lever les obstacles à la pleine participation des femmes à la politique et à l'économie. Les progrès accomplis dans ce domaine renforceront l'inclusion sociale et garantiront une croissance inclusive, équitable et soutenue.

## G. Développement des infrastructures

50. D'un bout à l'autre du continent africain, les consommateurs, les entreprises et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter les technologies les plus modernes de l'information et des communications, et l'on estime à 635 millions le nombre total d'abonnés aux réseaux de téléphonie mobile que comptera l'Afrique subsaharienne à la fin de 2014. Ce chiffre devrait passer à quelque 930 millions d'ici à 2019<sup>28</sup>. L'on prévoit également que la consultation d'Internet par téléphone mobile sera multipliée par 20 entre 2013 et 2019, croissant ainsi à un rythme deux fois plus rapide que dans les autres parties du monde. Grâce à ces progrès, les entrepreneurs, les petits exploitants agricoles, les pauvres et les membres d'une classe moyenne en pleine expansion peuvent désormais traiter plus vite leurs affaires et accéder plus rapidement aux services financiers et aux informations, notamment sur les prix des produits agricoles. L'utilisation d'appareils mobiles a aussi permis d'améliorer la prestation de biens et de services publics, notamment l'assistance fournie aux agriculteurs.

51. Bien qu'il ait ainsi pu montrer qu'il était capable de brûler les étapes, le continent africain continue de souffrir d'une grave pénurie d'infrastructures. Quarante pour cent des habitants de la planète n'ayant pas accès à l'eau potable vivent en Afrique subsaharienne, où les deux tiers de la population (620 millions d'habitants) sont privés d'électricité. Près de 730 millions de personnes ne disposent, pour faire la cuisine, que de combustibles solides comme le bois de feu et le charbon de bois, dont les effets polluants, dans les lieux d'habitation, sont soupçonnés d'être à l'origine de près de 600 000 décès prématurés<sup>29</sup>. Le taux de pénétration d'Internet est inférieur à 10 %. Vingt-cinq pour cent seulement des

<sup>26</sup> H. J. Malapit *et al.*, *Measuring Progress Toward Empowerment. Women's Empowerment in Agriculture Index: Baseline Report* (Washington, International Food Policy Research Institute, 2014).

<sup>27</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 : le rôle des femmes dans l'agriculture – Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement* (Rome, 2011).

<sup>28</sup> Voir [www.ericsson.com/res/docs/2014/emr-june2014-regional-appendices-ssa.pdf](http://www.ericsson.com/res/docs/2014/emr-june2014-regional-appendices-ssa.pdf).

<sup>29</sup> Agence internationale de l'énergie atomique, *Africa Energy Outlook: A Focus on Energy prospects in sub-Saharan Africa*, World Energy Outlook Special Report (Paris, Organisation de coopération et de développement économique, 2014).

routes d'Afrique sont bitumées. Le mauvais état des installations portuaires accroît de 30 % à 40 % le coût des échanges commerciaux entre pays africains<sup>30</sup>. Aussi le considérable déficit d'infrastructures de l'Afrique pèse-t-il lourdement sur les perspectives de transformation socioéconomique de la région.

52. Des efforts non négligeables sont actuellement déployés pour mettre en œuvre le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, et ainsi accroître la contribution des infrastructures à la croissance, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et des inégalités et à l'amélioration de la prestation de services. Certains pays, en particulier, sont en train de renforcer leurs capacités nationales d'exécution. Il en résulte qu'aujourd'hui, les investissements dans le secteur des infrastructures comptent parmi les principaux moteurs d'une croissance économique vigoureuse. Les pays d'Afrique, dont les dépenses publiques d'infrastructures se sont élevées à 60 milliards de dollars en 2012, ont assuré l'essentiel du financement de ce secteur. Cependant, l'accent est également mis sur la nécessité d'obtenir des capitaux du secteur privé, en particulier pour le financement des 16 projets d'infrastructures régionaux que les chefs d'État africains, ont approuvé au Sommet de Dakar pour le financement des infrastructures en Afrique, qui s'est tenu en juin 2014. Ces 16 projets ont été sélectionnés parmi les 51 projets du plan d'action prioritaire du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique en raison de leur importance stratégique, politique et économique comme projets régionaux phares. Afin d'encourager le secteur privé à financer des projets régionaux, la CEA a recensé les principaux cadres politiques, juridiques et réglementaires qu'il faudrait harmoniser dans toutes les sous-régions de l'Afrique pour réduire le coût des transactions, régler les problèmes transfrontaliers et faciliter l'exécution des projets<sup>31</sup>.

## H. Gouvernance

53. Les pays africains continuent d'institutionnaliser les pratiques de bonne gouvernance politique et économique et de saine gestion des entreprises. Ces efforts se sont traduits par des améliorations dans les domaines de la paix et de la sécurité, du bien-être social et de la prestation de services. Dans nombre de pays, les indicateurs de gouvernance montrent que la culture et les pratiques démocratiques gagnent du terrain<sup>32</sup>. Une majorité d'Africains vit dans des pays où la démocratie et la compétition électorale sont la norme plutôt que l'exception. En 2014, 10 pays africains ont tenu des élections ou projeté de le faire. Selon les estimations, près de 600 millions d'Africains éliront leurs dirigeants durant la période 2014-2015. En outre, le nombre d'États en proie à des affrontements violents a diminué, ce qui a entraîné une réduction sensible des effets préjudiciables que les conflits civils ont

<sup>30</sup> L'Agenda de Dakar dédie aux actions : développer le financement des infrastructures en Afrique, Dakar, 15 juin 2014.

<sup>31</sup> Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, « Le renforcement de l'environnement politique, juridique et réglementaire pour le financement des infrastructures régionales en Afrique », 2014.

<sup>32</sup> Commission économique pour l'Afrique et Programme des Nations Unies pour le développement, *African Governance Report III : Elections and the Management of Diversity*. (Oxford University Press, 2013), Rapport sur la gouvernance en Afrique III : élections et gestion de la diversité en Afrique, résumé en français consultable à l'adresse [www.uneca.org/sites/default/files/publications/agr3-executive-summary-fre-pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/agr3-executive-summary-fre-pdf).

sur les populations, les infrastructures et les efforts de développement. Ces progrès ont créé des conditions propices à l'investissement.

54. L'instauration d'un climat de paix et de sécurité durables et l'ouverture de l'espace politique ont des incidences positives sur la croissance et le développement inclusif. Il ressort de certains travaux de recherche, qu'une pleine démocratisation peut, en l'espace de 30 ans, conduire à un accroissement de 20 % du PIB par tête d'habitant<sup>33</sup>. Aussi les pays africains mettent-ils davantage l'accent sur le complexe paix, sécurité et développement inclusif. Le complexe peut être consolidé par la création d'institutions efficaces, viables et capables de contribuer à la mise en valeur des ressources humaines et à une saine gestion des ressources naturelles. La présence de mécanismes de gouvernance efficaces et inclusifs est une des conditions premières de la stabilité économique, politique et sociale de l'Afrique ainsi que de sa transformation.

55. Le nombre des États qui ont adhéré au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs en vue de promouvoir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, ainsi que des pratiques de gouvernance transparentes, efficaces et responsables, a augmenté et s'élève aujourd'hui à 34. Dix-sept pays ont achevé leur auto-évaluation et été évalués par des pairs. Le Mécanisme est en train de renforcer les États et notamment les échanges entre la participation citoyenne et celle des pouvoirs publics, au moyen de sa plateforme d'enseignement et d'échange d'expériences par les pairs et d'études participatives et complètes.

## I. Financement du développement inclusif

56. Le succès du programme de développement de l'Afrique dépend de l'aptitude des gouvernements à se procurer des fonds suffisants auprès de toutes les sources de financement potentielles. Pendant des décennies, la faiblesse des recettes fiscales a freiné les efforts visant à augmenter les investissements publics porteurs de croissance et à remédier à la pénurie d'infrastructures sociales et physiques. Depuis, la situation s'est améliorée. La forte croissance qu'a connue l'Afrique au cours des 10 dernières années a renforcé les capacités budgétaires des gouvernements et élargi leur marge de manœuvre politique. Sur l'ensemble du continent, le montant total des recettes fiscales a augmenté, passant de 137,5 milliards de dollars en 2000 au chiffre record de 527,3 milliards de dollars en 2012<sup>34</sup>. Les fonds provenant du secteur privé et de sources internationales sont aussi en hausse.

57. Les pays sont en train de mettre à profit les partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour promouvoir le développement des infrastructures comme l'ont demandé les participants au Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique qui s'est tenu en juin 2014. L'on recherche également des ressources pour financer les efforts d'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces phénomènes. L'Afrique dispose de ressources considérables dont on devrait tirer parti pour financer les efforts de développement. Outre les

---

<sup>33</sup> Daron Acemoglu *et al.*, « Democracy does cause growth », NBER Working Paper n° 20004 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2014).

<sup>34</sup> Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques et Programme des Nations Unies pour le développement. *Perspectives économiques en Afrique 2014 : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique* (Paris, Éditions OCDE, 2014).

recettes supplémentaires que lui procure l'élargissement de son assiette fiscale, le continent africain possède des ressources minérales, un secteur bancaire et des réserves internationales qui lui rapportent, chaque année, des recettes estimées respectivement à 168 milliards de dollars, 60 milliards de dollars et 400 milliards de dollars<sup>35</sup> Les montants nécessaires au financement de l'exécution des projets du plan d'action prioritaire du Programme de financement des infrastructures en Afrique sont estimés à 68 milliards de dollars pour la période courant jusqu'à 2020 et à 300 milliards de dollars pour celle couvrant jusqu'à 2040. Pour se procurer des fonds supplémentaires, les pays créent des fonds souverains et émettent des obligations d'État sur les marchés de capitaux. En 2013, ce type d'émissions a rapporté à l'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) 5 milliards de dollars. Ce montant équivaut à 20 % de l'aide fournie à l'Afrique subsaharienne et à 12 % du montant des investissements étrangers directs<sup>36</sup>.

58. Pour se développer, l'Afrique a aussi besoin du soutien sans réserve de ses partenaires de développement. L'aide publique au développement (APD) contribue pour une part décisive à la fourniture de services essentiels dans les pays les moins avancés (PMA) et d'autres pays vulnérables. Les besoins en financement des pays africains à revenu intermédiaire devraient eux aussi être dûment pris en compte. Bien que le montant net des sommes versées au titre de l'APD par les États Membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ait atteint le niveau record de 134,8 milliards de dollars en 2013 (contre 126,9 milliards de dollars en 2012), le montant total de l'aide à l'Afrique a diminué. L'aide bilatérale au continent africain dans son ensemble est tombée à 28,9 milliards de dollars, accusant une baisse de 5,6 % tandis que l'aide à l'Afrique subsaharienne diminuait de 4 %, pour s'établir à 26,2 milliards de dollars en termes réels<sup>37</sup>. En revanche, l'aide aux pays les moins avancés, y compris ceux d'Afrique, a augmenté de 12,3 % pour atteindre 30 milliards de dollars. Près des deux tiers de l'augmentation de l'aide publique au développement à destination des pays les moins avancés d'Afrique sont allés à l'Éthiopie, à la République démocratique du Congo et au Soudan<sup>38</sup>.

59. Par ailleurs, les partenaires de développement de l'Afrique ont investi pour une part non négligeable dans le secteur des infrastructures. Les montants que le Consortium pour les infrastructures en Afrique s'est engagé à verser ont crû de 57 % en 2012, atteignant 18,7 milliards de dollars, tandis que le total des décaissements a augmenté de 47 %, passant à 12,8 milliards de dollars, après avoir baissé en 2011. La Chine, dont la contribution s'est élevée à 13,4 milliards de dollars en 2012, est à

<sup>35</sup> Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *Mobiliser les ressources intérieures à l'appui de la mise en œuvre des programmes et projets nationaux et régionaux du NEPAD : l'Afrique compte sur ses propres ressources* (janvier 2014).

<sup>36</sup> Voir [www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8883.pdf](http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8883.pdf).

<sup>37</sup> Voir [www.oecd.org/fr/developpement/rebond-de-laide-aux-pays-en-developpement-en-2013-qui-atteint-un-niveau-sans-precedent.htm](http://www.oecd.org/fr/developpement/rebond-de-laide-aux-pays-en-developpement-en-2013-qui-atteint-un-niveau-sans-precedent.htm).

<sup>38</sup> *The State of the Global Partnership for Development – Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, rapport 2014 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.14.I.7) [résumé en français; peut être consulté à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/policy/mdg\\_gap/mdg\\_gap2014/2014GAP\\_SUMMARY\\_FR.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg_gap/mdg_gap2014/2014GAP_SUMMARY_FR.pdf)].

l'origine de plus de la moitié des financements extérieurs<sup>39</sup>. Le Brésil, l'Inde et la République de Corée sont aussi devenus d'importants contributeurs, et le Groupe pour la coordination de l'aide arabe qui s'est engagé à verser des contributions.

60. Il faudrait redoubler d'efforts pour endiguer les flux financiers illicites provenant de la manipulation des prix de transfert dans le commerce international, de l'évasion fiscale, de la corruption et d'autres activités illégales, qui font perdre chaque année à l'Afrique un montant estimé à 50 milliards de dollars. Ces mouvements de fonds réduisent la marge de manœuvre budgétaire et politique des pays. Ils épuisent leurs ressources, découragent l'investissement et alimentent l'inflation. Ils paralysent aussi les efforts visant à éliminer la pauvreté et nuisent à l'intégrité des institutions publiques. Il faudrait aider les pays riches en ressources à éliminer les possibilités d'évasion fiscale et à mieux négocier leurs contrats d'extraction de ressources. Les pays d'origine et les pays destinataires devraient déployer des efforts concertés pour renforcer les mécanismes de recouvrement d'avoirs à l'échelle internationale.

61. Les pays devraient davantage tirer parti des transferts de fonds de leurs travailleurs émigrés, qui restent le principal flux extérieur à destination de l'Afrique. En Afrique subsaharienne, le montant de ces transferts devrait s'accroître de 3,2 % pour atteindre 33 milliards de dollars en 2014, contre 32 milliards de dollars en 2013. Les fonds à destination du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devraient augmenter de 2,9 % en 2014, pour atteindre 51 milliards de dollars<sup>40</sup>. Les mesures d'allègement de la dette demeurent elles aussi primordiales pour les pays pauvres. Celles qui ont été prises au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale ont permis aux pays qui en ont bénéficié d'accroître dans une proportion correspondant à 3,5 points de pourcentage de leur PIB les dépenses qu'ils ont consacrées à la lutte contre la pauvreté entre 2001 et 2012<sup>41</sup>.

### III. Conclusions et recommandations

62. Les dirigeants politiques africains devraient continuer de promouvoir la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en particulier en développant les investissements dans l'agriculture, l'éducation, la santé et les infrastructures et en renforçant la démocratie et l'état de droit. De telles mesures sont en effet les garantes d'une prospérité partagée et d'une croissance inclusive. À cet égard, la Commission devrait encourager les États africains et leurs partenaires de développement à :

- **Exploiter à fond les possibilités offertes par les multiples réunions organisées à l'échelle mondiales dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, pour s'assurer que le**

<sup>39</sup> Consortium pour les infrastructures en Afrique, *Infrastructure Financing Trends in Africa: ICA Annual Report 2012* (Tunis, 2012). Résumé en français; peut être consulté à l'adresse <http://www.icafrica.org/fr/topics-programmes/financing-trends/>.

<sup>40</sup> Banque mondiale, « Migration and remittances: recent developments and outlook », Migration and Development Brief, n° 23 (Washington, octobre 2014).

<sup>41</sup> Fonds monétaire international, « Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : mise à jour statistique (Washington, décembre 2013).

nouveau cadre mondial tiendra dûment compte des priorités de l'Afrique telles qu'elles sont résumées dans la Position commune africaine sur le Programme de développement pour l'après-2015 et dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine;

- Promouvoir des politiques favorables à la transformation du secteur agricole, y compris en tenant les engagements relatifs à l'agriculture qui figurent dans la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la situation alimentaire;
- Promouvoir l'élaboration et l'exécution de politiques industrielles qui diversifient l'économie et contribuent à l'élimination de la pauvreté et à l'inclusion sociale en créant des emplois;
- Réduire les inégalités et la vulnérabilité en mettant en place des structures de protection sociale minimale et en offrant davantage de possibilités aux groupes sociaux défavorisés et vulnérables, notamment la possibilité d'accéder, à tous les niveaux, à un enseignement qui développe l'esprit critique et la créativité;
- Œuvrer en faveur de l'égalité des sexes et de la démarginalisation des femmes en intégrant aux politiques et aux programmes une perspective qui tienne compte de la problématique hommes-femmes, en facilitant l'accès des femmes aux moyens de production et aux ressources productives ainsi que leur contrôle sur les moyens et ressources, et en réalisant pleinement les droits des femmes et des filles en matière d'hygiène sexuelle et de santé procréative;
- Donner la priorité à l'investissement dans le renforcement de la capacité institutionnelle des systèmes de santé, réduire les inégalités en matière de santé entre les pays et entre les régions d'un même pays, renforcer la sécurité sanitaire mondiale et endiguer les grandes épidémies;
- Inviter la communauté internationale à s'acquitter des engagements qu'elle a pris en matière d'aide, à verser l'aide publique au développement de façon plus prévisible et à alléger la dette des pays pauvres et vulnérables;
- Fixer d'ambitieux objectifs de mobilisation des ressources nationales, aux fins de la mise en œuvre des programmes nationaux et régionaux de développement. Les pays africains devraient s'employer, en collaboration avec la communauté internationale, à suivre à la trace, à dépister, signaler et stopper les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, et à rapatrier les fonds concernés.